

**BULLETIN D'INSCRIPTION
COURSE DE FONTAINEBLEAU
16 NOVEMBRE 2008**

NOM : PRENOMS.....

M F

DATE DE NAISSANCE : AGE DU CHIEN :

ADRESSE :
.....
.....

TEL : E-MAIL :

N° LICENCE FFST : N° LICENCE FSLC :

POUR LES NON LICENCIES CERTIFICAT MEDICAL :

DISCIPLINES	NOM DU OU DES CHIENS	N° TATOUAGE OU PUCE	N° DOSS (Ne pas remplir)	TARIFS	TARIFS NON LICENCIES
CANI-ENFANT				4€	6€
CANI-CROSS				8€	10€
BIKE-JORING				8€	10€
ROLLER 2				8€	10€
TOTAL	INSCRIPTION	TARDIVE	+ 2€		

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course, et des règlements fédéraux. Je certifie l'exactitude des renseignements fournis. Pour les mineurs une autorisation parentale de participation devra accompagner le bulletin d'inscription.

Je soussigné(e) Mme/M certifie que j'autorise mon enfant à participer à cette épreuve sportive.

Fait le :

Signature :

Bulletin à renvoyer avant le 12 Novembre à Philip SANGLA, 42 rue de la vallée
77590 FONTAINE LE PORT TEL 06 10 15 69 57 e-mail philipsangla@msn.com

ATTENTION : il n'y a pas de point de distribution d'eau sur le lieu de la course, les participants devront donc prévoir le nécessaire pour leur approvisionnement et celui de leurs chiens.

REGLEMENTATION
COURSE DE FONTAINEBLEAU

DATE : LE 16 NOVEMBRE 2008

LIEU : PARKING DU ROCHER CANON (D 142e)

INSCRIPTION :

BULLETIN DISPONIBLE SUR SITE WEB FSLC ou FFST

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : MERCREDI 12 NOVEMBRE 2008

LES INSCRIPTIONS AU DELA DE CETTE DATE SE VERRONT

MAJOREES DE 2^e

POUR LES NON LICENCIES IL SERA POSSIBLE SUR

PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL EN RAPPORT AVEC

LES ACTIVITES, DE SOUSCRIRE A UNE LICENCE JOURNEE

MOYENNANT UN SURCOUT DE 2^e

(aucune inscription tardive ne sera prise en compte au-delà de 10H30 le

jour de la course)

TARIFS :

LICENCIES FFST/FSLC : 8^e (par épreuve)

ENFANTS : 4^e

LES DISCIPLINES /CATEGORIES:

- CANI-CROSS (M/F enfants, juniors, séniors, vétérans)

- BIKE-JORING (M/F juniors, séniors, vétérans)

- ROLLER 2 CHIENS (cette discipline ne sera pas ouverte aux enfants,

aucune distinction d'âge et de sexe ne sera pris en compte pour les

résultats)

HORAIRES :

UN CONTRÔLE VETERINAIRE OBLIGATOIRE AURA LIEU A

PARTIR DE 10H00 SUR LE LIEU DE DEPART.

BIKE-JORING : 11H30/13H00 (départs échelonnés)*

ROLLER 2 CHIENS : 11H30/13H00 (départs échelonnés)*

CANICROSS : 13H30 (départ groupé)

CANICROSS ENFANT : 14H30 (départ groupé)

RESULTATS : 15H30

LES MODALITES :

La remise des dossards se fera par une personne habilitée par l'organisateur de la course. Cette remise ne pourra être effectuée qu'à la suite du contrôle vétérinaire, de la validation du dossier d'inscription et de la vérification du matériel utilisé pour la course.

Deux fédérations seront représentées sur cette course, en cas de réclamation, le règlement le plus précis et le plus restrictif sera pris en compte par l'organisateur. En cas d'accident le coureur sera couvert par la police d'assurance de la fédération dont il dépend.

Les sommes collectées par les inscriptions seront reversées aux deux clubs représentant chacun une fédération, en fonction de l'affiliation du concurrent.

Pour les licenciés à la journée, participant aux disciplines mono-chien (cani-cross et bike-joring) c'est la FSLC qui sera garante de leur prise en charge. Pour le Roller 2 chiens c'est la FFST qui en sera garante.

Les résultats seront affichés sur l'aire de départ aux environs de 15H30.

* départs échelonnés :

Les départs de la catégorie *bike-joring* et *roller 2 chiens* se dérouleront entre 11H30 et 13H00.

Pour cela, le compétiteur devra être muni d'un dossard et devra se présenter au juge de départ en indiquant qu'il est prêt à partir. Le juge lui fera une proposition d'heure de départ, en sachant qu'un délai minimum d'une minute est à respecter entre chaque concurrent.

Nota : en cas d'intervention du vétérinaire et de la pratique de soins sur un chien, la prestation sera à la **charge du propriétaire de l'animal.**

ATTENTION : il n'y a pas de point de distribution d'eau sur le lieu de la course, les participants devront donc prévoir le nécessaire pour leur approvisionnement et celui de leurs chiens.

La course se déroulant sur un site ouvert au public, chaque participant devra être maître de son attelage et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

Google Maps France

